

Vaccin contre la mpox (variole du singe)

Santé publique – Fiche d'information

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Les vaccinations aident à éliminer et à contrôler la propagation des infections. Les vaccins aident votre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Qu'est-ce que la mpox?

La mpox, qu'on appelait avant la variole du singe, est une maladie rare causée par une infection au virus de la mpox. Elle peut causer une éruption cutanée douloureuse, une enflure des ganglions lymphatiques, de la fièvre et d'autres symptômes. Le virus de la variole du singe est lié au virus de la variole, mais entraîne habituellement une maladie moins grave. Quiconque a un contact étroit avec une personne qui a la mpox peut être infecté et transmettre le virus, indépendamment de son sexe, de sa race, de son genre ou de son orientation sexuelle.

Quels sont les symptômes?

Les symptômes sont semblables à ceux de la grippe. Ceux-ci comprennent la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, les frissons, l'épuisement et l'enflure des ganglions lymphatiques. Une éruption cutanée peut survenir n'importe où sur le corps dans les jours suivant l'apparition de ces symptômes. L'éruption cutanée se trouve habituellement sur le visage, la bouche, la paume des mains, la plante des pieds et les parties génitales. Cette éruption peut également apparaître dans la zone du contact initial (p. ex., les parties génitales) sans se propager ailleurs sur le corps.

La mpox est généralement une maladie bénigne dont la plupart des personnes atteintes se remettent d'elles-mêmes en deux à quatre semaines. Toutefois, des cas graves et des décès peuvent survenir.

Comment se transmet l'infection?

Dans les pays où la mpox est courante, on croit que le virus se transmet aux humains surtout par contact direct avec un animal infecté (c.-à-d. par une morsure ou une égratignure ou durant la préparation de viande sauvage). Une épidémie mondiale de mpox est survenue en 2022-2023 et s'est principalement propagée par contacts étroits avec des personnes infectées.

La mpox ne se transmet habituellement pas facilement d'une personne à une autre. La transmission entre humains peut se produire :

- par contact direct avec des lésions ou des fluides corporels infectés par la mpox, notamment pendant les contacts sexuels;
- par des gouttelettes respiratoires pendant un contact en face à face prolongé;

- par un contact indirect avec des surfaces ou des objets contaminés, comme la literie et les vêtements.

Une personne peut être contagieuse de quatre jours avant l'apparition des symptômes jusqu'à la guérison des lésions cutanées.

Qu'est-ce que le vaccin contre la mpox?

Imvamune^{MD} est un vaccin qui protège contre la mpox. Son utilisation est approuvée pour les adultes de 18 ans et plus. Même si on le désigne sous le nom de « vaccin contre la variole » ou, encore, de « vaccin contre la variole du singe », le vaccin Imvamune^{MD} ne contient pas les virus de la variole ni de la variole du singe. Il contient plutôt une forme affaiblie du virus de la vaccine. Comme le virus de la vaccine est étroitement lié au virus de la variole et de la variole du singe, le vaccin peut protéger contre ces deux types d'infections.

Le vaccin contre la mpox peut être utilisé de deux façons différentes pour prévenir les infections :

- avant l'exposition au virus chez une personne qui court un risque élevé d'exposition (prophylaxie préexposition);
- après avoir été exposé au virus, mais avant une infection (prophylaxie post-exposition).

Des infections pourraient même survenir après la vaccination, mais celles-ci seraient probablement moins graves que chez une personne non vaccinée.

Comment le vaccin est-il administré?

Imvamune^{MD} est administré par injection avec aiguille dans la partie supérieure du bras. La vaccination comprend généralement deux vaccins (c.-à-d. deux doses) administrés à 28 jours d'intervalle. Si plus de 28 jours se sont écoulés depuis la première dose, il est toujours possible de recevoir la seconde dose.

Le vaccin contre la mpox peut être donné en même temps que tout autre vaccin vivant ou inactivé, (p. ex., le vaccin contre la grippe ou le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole), ou encore en tout temps avant ou après ces vaccins.

Qui devrait se faire vacciner contre la mpox?

Les personnes à plus grand risque d'exposition à la mpox peuvent recevoir l'Imvamune^{MD} comme traitement de prophylaxie préexposition. Pour savoir si vous êtes

Vaccin contre la mpox (variole du singe)

admissible, rendez-vous au [manitoba.ca/health/publichealth/diseases/mpox.fr.html](https://www.manitoba.ca/health/publichealth/diseases/mpox.fr.html).

Les responsables de la santé publique feront aussi un suivi auprès des personnes qui peuvent avoir été en contact avec une personne atteinte de la mpox pour déterminer si le vaccin est recommandé.

La vaccination avant ou après l'exposition au virus de la variole du singe pourrait contribuer à prévenir la maladie ou à en réduire la gravité. En ce qui concerne la prophylaxie post-exposition, plus le vaccin est administré rapidement après l'exposition, plus sa protection contre le virus sera efficace. Le vaccin peut être administré jusqu'à 14 jours après l'exposition.

Qui NE DEVRAIT PAS recevoir le vaccin contre la mpox?

Vous ne devez pas recevoir le vaccin contre la mpox si vous avez eu une réaction importante à une dose précédente du vaccin, y compris une réaction allergique grave ou une myopéricardite (inflammation du muscle cardiaque et de la paroi du cœur). Si vous êtes allergique à l'un des ingrédients du vaccin, veuillez en informer votre fournisseur de soins de santé.

Pour obtenir plus de renseignements sur les ingrédients du vaccin contre la mpox, consultez la monographie de produit du fabricant du vaccin ou communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Les personnes ayant une forte fièvre ne devraient pas se faire vacciner. Si une personne n'est que légèrement malade, par exemple qu'elle a un simple rhume, le vaccin peut être administré après discussion avec le fournisseur de soins de santé.

Renseignements sur les populations précises

Consultez votre fournisseur de soins de santé pour connaître les risques et les avantages de la vaccination si vous :

- avez moins de 18 ans;
- êtes enceinte, prévoyez le devenir ou allaitez;
- avez un système immunitaire affaibli en raison d'une maladie ou d'un traitement médical (p. ex. le cancer).

Il existe peu d'informations sur l'utilisation d'Imvamune^{MD} chez ces personnes. À l'exception de celles qui allaitent, ces personnes présentent également un risque plus élevé de maladie grave si elles sont infectées par la mpox. Votre fournisseur de soins de santé est la personne qui connaît le mieux vos antécédents médicaux. Il peut vous fournir des renseignements qui vous aideront à prendre la décision de recevoir ou non le vaccin.

Effets secondaires possibles du vaccin contre la mpox

Les effets secondaires suivants sont généralement légers ou modérés et disparaissent dans la semaine suivant la vaccination :

- douleur, rougeur et enflure au point d'injection;
- fatigue;
- maux de tête;
- nausées;
- douleurs musculaires.

Bien qu'aucun cas confirmé de myopéricardite n'ait été associé à Imvamune^{MD}, les vaccins antivarioliques précédents ont été associés à des cas de myopéricardites. Les signes et les symptômes peuvent comprendre l'essoufflement, les douleurs thoraciques ou la sensation d'un rythme cardiaque rapide ou anormal. **Si vous manifestez n'importe lequel de ces symptômes, rendez-vous au centre médical ou au service d'urgence le plus près.**

Il est important de rester pendant 15 minutes à la clinique après avoir reçu un vaccin, car il existe une très faible possibilité qu'une réaction allergique grave se produise. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus près pour obtenir une aide immédiate si une réaction se produit après votre départ de la clinique.**

Signalez tout effet indésirable grave ou imprévu à un fournisseur de soins de santé ou communiquez avec Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais au Manitoba).

Votre dossier de protection

Tous les vaccins que vous recevez sont consignés dans le registre d'immunisation provincial.

Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- permet de produire les fiches d'immunisation ou les avis d'immunisation vous indiquant que des vaccins sont en retard;
- permet aux responsables de la santé publique d'évaluer l'efficacité de différents vaccins pour prévenir des maladies.

Vous pouvez obtenir votre fiche d'immunisation en soumettant une demande en ligne à l'adresse forms.gov.mb.ca/immunization-update-request/index.fr.html. Votre fiche d'immunisation vous sera envoyée par la poste.

Vaccin contre la mpox (variole du singe)

Vous pouvez aussi l'obtenir des façons suivantes :

- en communiquant avec le bureau de la santé publique de votre région;
- en demandant à votre clinique médicale ou à votre cabinet de médecin s'ils peuvent vous la fournir;
- en le demandant à votre poste de soins infirmiers ou à votre centre de santé.

Pour connaître la liste des bureaux de la santé publique, consultez le : manitoba.ca/health/publichealth/offices.fr.html.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants ne soient pas visibles pour les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, consultez le manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/phims.fr.html ou communiquez avec votre bureau de la santé publique pour parler avec une infirmière d'hygiène publique.

Renseignements additionnels :

Pour en savoir plus sur la mpox ou le vaccin contre la mpox, parlez à votre fournisseur de soins de santé ou communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région.

Vous pouvez également téléphoner à Health Links – Info Santé à Winnipeg au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais au Manitoba). Ou consultez :

Gouvernement du Manitoba :

manitoba.ca/health/publichealth/diseases/mpox.fr.html

Agence de la santé publique du Canada :

canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/mpox.html